

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



DM-2025/0126

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – Communication – Illustration des cartes de vœux 2026 – SIDONIE JOUBERT

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la Délibération du Conseil municipal D2025-024 en date du 09/04/2025 portant approbation du budget primitif 2025 de la ville de Royat,

VU la proposition de l'entreprise SIDONIE JOUBERT, en date du 10/10/2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'illustration des cartes de vœux 2026 de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2025 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise SIDONIE JOUBERT sise 30 Bd Joseph Girod 63000 CLERMONT-FERRAND, est retenue pour la réalisation d'une illustration pour les cartes de vœux 2026 de la ville de Royat, pour un montant de **1 100 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise SIDONIE JOUBERT
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 27/10/2025

Le Maire,

Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



Sidonie Joubert
Entreprise individuelle / graphiste
30 boulevard Joseph Girod
63000 Clermont-Ferrand

SIRET : 99 150 540 00012
Site : www.sidonie-joubert.com
Tél : 0680550031
Mail : sidonie.joubert@gmail.com

Envoyé en préfecture le 28/10/2025
Reçu en préfecture le 28/10/2025
Publié le 28/10/2025
ID : 063-216303081-20251027-DM2025_126-AR



Clermont-Ferrand, le 10/10/25

DEVIS

Bon de commande réf : 202509

Devis valable 3 mois à compter de sa date d'émission

à l'attention de la Ville de Royat

Illustrations annuelles 2026 de la Ville de Royat

Réalisation d'une illustration pour les vœux 2026

800 euros

sur la base d'un dossier de présentation de la Ville (Thermes de Royat, et monuments emblématiques de la commune, Puy-de-Dôme, personnages)

Déclinaison de l'illustration des vœux dans un esprit plus «classique» pour le reste de l'année

250 euros

Déclinaison aux formats des différents supports de communication

50 euros

Cartes de vœux, affiches Decaux (120 x 176 cm), couverture du magazine municipal, éventuellement goodies (cartes postales et magnets)

Total

1100 euros

TVA non applicable (article 293B du Code Générale des Impôts)

Cession des droits d'utilisation et de reproduction.

Remise du fichier en haute définition et du fichier source en eps.

Les achats d'images éventuels ne sont pas compris.
Traitement des retours pour chaque support : 2 aller-retours maximum.
Options retours supplémentaires tarifés 50 euros de l'heure.

En acceptant ce devis vous reconnaissez avoir lu et accepté les conditions générales de vente ci-jointes.

Signature du client

Précédée de la mention «Bon pour accord»



Bon pour accord,
Nane
M. ALEO